

Compte rendu de la séance de travail du Groupe Connaissance du CSRPN du 13 octobre 2018

portant sur la validation de l'actualisation des contours des ZNIEFF

Présents :

Pierre Frapa, Gilles Cheylan, Jérémie Van Es, Virgile Noble, Mathias Pires, Cédric Roy, Géraldine Kapfer, Sarah Jeanroy.

Excusés :

Amine Flitti, Emmanuel Cosson, Daniel Vallauri, Stéphane Bence, Dorothée Meyer.

L'objectif de la réunion est de présenter les ZNIEFF proposées au changement de type, à l'inscription à l'inventaire et à la désinscription à l'inventaire dans les départements des Alpes de Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône.

Département des Alpes de Haute-Provence :

Changement de type :

ZNIEFF du Plateau d'Albion (930012351) :

Cette ZNIEFF est proposée au changement de type 1 à type 2. La ZNIEFF d'origine est une ZNIEFF fusionnée de deux ZNIEFF (930012351 Plateau d'Albion et 930020029 Partie est du Plateau d'Albion). C'est une ZNIEFF contenant des habitats naturels formant plusieurs ensembles (forets, milieux agricoles, etc.). Les contours de la ZNIEFF ont été précisés.

Le GT Connaissance valide ce changement de type.

ZNIEFF du Grand Canyon du Verdon et plateaux de sa bordure nord (930012566) :

Cette ZNIEFF est proposée au changement de type 1 à type 2. Proposition : le village de La Palud reste en dehors de la ZNIEFF, les habitats autour du village sont intégrés. C'est une ZNIEFF contenant des milieux naturels formant plusieurs ensembles d'habitats (gorges, forets) d'une continuité écologique, et d'un contenu patrimonial riche. C'est typiquement une ZNIEFF de type 2. Création d'une ZNIEFF de type 1 sur les grandes gorges (cf. plus loin).

Le GT Connaissance valide ce changement de type.

ZNIEFF de La Moyenne-Durance de Sisteron à la confluence avec le Verdon (930012698) :

Cette ZNIEFF est proposée au changement de type 1 à type 2. La ZNIEFF d'origine est une ZNIEFF fusionnée (930020016 La moyenne Durance de la clue de Sisteron à la retenue de l'Escale et 930012698 la moyenne Durance de l'aval de la retenue de l'Escale à la confluence avec le Verdon). Passage en ZNIEFF de type 2 pour une meilleure cohérence avec les autres ZNIEFF de la Durance, une précision des contours (rivière et ripisylves) a été effectuée.

Le GT Connaissance valide ce changement de type, il demande de mener une réflexion sur l'inscription d'une ou plusieurs ZNIEFF de type 1 à l'intérieur de cette ZNIEFF de type 2 (notamment sur les secteurs de la confluence avec le Verdon et de Mirabeau).

ZNIEFF du Massif de la montagne de Lure (930012706) :

Cette ZNIEFF est proposée au changement de type 1 à type 2. C'est une ZNIEFF de massif présentant une combinaison de plusieurs habitats présentant des caractéristiques homogènes (forêts, crêtes, etc.). Autre proposition : la création d'une ZNIEFF de type 1 sur les crêtes et les montagnes du nord de Lure (cf. plus loin).

Le GT Connaissance valide ce changement de type.

Inscription :

ZNIEFF des Crêtes de Lure (930020498) :

Secteur présent dans la Z1 Massif de la montagne de Lure proposée en type 2 comprenant flore des pelouses et éboulis très riche, d'une grande valeur patrimoniale (*Genista radiata*, *Eryngium spinalba*, etc.), et une faune des prairies et pelouses de montagne, des éboulis d'un intérêt biologique élevé (*Vipère d'Orsini*, *Tétras lyre*, *Alexanor*, *Semi-Apollon*, etc.).

Le GT Connaissance valide cette inscription.

ZNIEFF des Montagnes de Saint-Michel, Pellegrine et Sumiou (930020499) :

Secteur présent dans la Z1 Massif de la montagne de Lure proposée en type 2 comprenant les petites montagnes supra méditerranéennes bordant la montagne de Lure dont des habitats rares : landes delphino provençales à Genet à rameaux rayonnant, matorrals arborescents à Genévrier thurifère, une flore très rare : *Scandix stellata*, *Delphinium fissum*, *Cotoneaster delphinensis* et une faune patrimoniale : plusieurs espèces d'oiseaux remarquables, plusieurs espèces de coléoptères comme le pique-prune, de rhopalocères comme *Semi apollon*, *Moiré de Provence*, orthoptères comme grillon testacé, arcyptère provençale, etc.

Le GT Connaissance valide cette inscription.

ZNIEFF des Crêtes du Pensier jusqu'au col des Portes (930020501) :

Secteur présent dans l'ancienne ZNIEFF « clue et forêt domaniale de Saint-Auban » (ZNIEFF dont la modification des contours a été validée lors du précédent groupe de travail connaissance) et qui fait l'objet d'une proposition de création : secteur de crêtes avec pelouses écorchées, rochers et falaises. Flore : *Arenaria cinerea*, *Dianthus subacaulis*, *Leucanthemum burnatii*, etc), faune : *Semi apollon*, *apollon*, etc.

Le GT Connaissance valide cette inscription.

ZNIEFF du grand canyon du Verdon (9300020502) :

Secteur (grandes gorges) présent dans la Z1 Grand Canyon du Verdon et plateaux de sa bordure nord proposée en type 2. Secteur très riche et exceptionnel avec plusieurs habitats patrimoniaux : formations végétales des rochers et falaises calcaires ensoleillées liguro-apennines à *Saxifrage à feuilles en languettes* et *Raiponce de villars*, entrées de grottes et les balms thermophiles à annuelles, sources pétifiantes d'eau dure, qui engendrent des

concrétions de tuf, etc., de multiples espèces de flore patrimoniales : *Asplenium jahandiezii*, *Scandix stellata*, *Pheutyma villarsii*, *Moehringia intermedia*, etc. et de faune patrimoniale : *Aegyptius monachus*, *Gyps fulvus*, *Erebia epystigne*, *Parnassius mnemosyne*, *Chazara briseis*, *Macularia niciensis*.

Le GT Connaissance valide cette inscription.

Pierre Frapa pose la question de la potentialité de création d'une ZNIEFF sur le plateau d'Entrevennes. Pour cela, il est décidé de revoir les espèces déterminantes et les potentialités du secteur.

Département des Bouches-du-Rhône

Modifications demandées par le groupe connaissance le 27 mars 2018 :

ZNIEFF Les calanques du Bec de Sormiou au Mont Rose (930020192) :

Comme demandé, le village des Goudes a été enlevé et les limites au col de Cortiou ont été abaissées.

Virgile Noble et Mathias Pires proposent un nouveau contour.

ZNIEFF de la Montagne des ubacs, le grand sambuc, vallon des masques (930020221) :

La proposition primaire était de transformer la znieff du « Montagne des ubacs, le grand sambuc, vallon des masques » en « vallons des masques, de figonne, des massacans, de l'orge et des seauves » et création d'une znieff « crêtes ». Selon nous, les crêtes ne sont pas assez en altitude pour en faire une ZNIEFF de type 1 (comme les ZNIEFF de la Ste Victoire, Ste Baume, etc.), il n'y a pas ou peu d'espèces déterminantes sur ces crêtes.

Le GT Connaissance valide cette évolution des contours.

ZNIEFF du Bois de la marcouline - mont gibaou - pas de l'ouillier - le moutounier - roumagoua-maougavi (930020212) :

La ZNIEFF est renommée en « Bois de la marcouline - mont gibaou - pas de l'ouillier - le moutounier - roumagoua-maougavi - Tête du Douard – Forêt Font Blanche – Barres de Castelet et de Castillon ». C'est une ZNIEFF fusionnée avec la 930020189 : Plan de cuges-les-pins - barres de font-blanche, du castellet et de castillon comme demandée par le GT Connaissance. L'exclusion du Plan de Cuges a été faite.

Le GT Connaissance valide cette évolution des contours et demande de la renommer avec un nom plus simple et plus court.

ZNIEFF du Golfe de Fos-sur-Mer (930020226) :

Comme demandé par le GT Connaissance, les ZNIEFF de « Cavaou-Sansouires de Sollac », « Marais de Fos-sur-mer » et « Salins du Caban et du Relai, l'étang de l'oiseau » sont fusionnées pour faire une grande ZNIEFF « Golfe de Fos-sur-Mer ».

Le GT Connaissance valide cette évolution des contours.

Inscription :

ZNIEFF de type 1

ZNIEFF des Crêtes de la Montagne Sainte-Victoire, le col des Portes, la citadelle (930020503) :

Secteur patrimonial de crêtes à l'image des crêtes de la Sainte Baume. Espèces déterminantes pour la faune : Prionotropis hystrix azami, Chorthippus binotatus binotatus, Timon lepidus, et pour la flore : Cotoneaster delphinensis, Cotoneaster nebrodensis, Ephedra distachya.

Le GT Connaissance demande une révision des contours à partir des cartographies d'habitats.

ZNIEFF des Salins du Caban (930020505) :

Secteur très intéressant de marais d'eau douce et lagunes temporaires saumâtres. Les espèces déterminantes sont Emys orbicularis, Lestes macrostigma, Botaurus stellaris, Callandrella brachydactyla, etc.

Le GT Connaissance valide cette inscription.

ZNIEFF des Crêtes du Mont Aurélien, du Mont Olympe et de Régagnas (930020506) :

Secteur très intéressant de crêtes. Plusieurs espèces déterminantes sont présentes sur les crêtes. En flore, citons le Genet de Lobel, Ephedra major, Oprys aurelia et drumana, en faune, citons Erebia epistygne.

Le GT Connaissance demande une révision des contours (remonter la limite altitudinale et enlever le secteur entre le pas de la Croix et le pas des Ifs) et une révision du bilan des connaissances.

Désinscription :

930020215 : plaine de Terrefort

Créée à l'époque pour le Triton palmé, qui était une espèce déterminante (espèce remarquable aujourd'hui), aujourd'hui la ZNIEFF possède seulement une espèce déterminante (le Rollier d'Europe). ZNIEFF très similaire aux milieux alentours très agricoles.

Le GT Connaissance valide cette désinscription.

930020193 Réal de Jouques

Peu d'intérêt faunistique (pas d'espèces déterminantes) et floristique.

Le GT Connaissance ne valide pas cette désinscription. Il propose d'intégrer cette ZNIEFF à la ZNIEFF de type 2 930020220 Massif de Concors.